

## SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le mardi 12 novembre 2019 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de François DUMARS, Maire.

Présents : Mrs Jean-Claude BAGUET, Robert MABILLOTTE, Philippe PICQUE, Jean-François GOMEZ, Loïc TAPISSIER, Sylvain CUYER (arrivé à 20h15).  
Mmes Sophie FOUCAULT, Annick DUPONT, Pascaline HAMONIER, Isabelle DESHAYES (partie à 21h), Sophie CHAUMEIL.

Absents Excusés : Mme Isabelle POSTEL, M. Frédéric LANGLOIS.

Messieurs KERDRAON et ALLARD sont intervenus en début de séance concernant le ruissellement rue de la Briqueterie. Le remblaiement et le nivellement du terrain de Mme POHYER empêchent, aujourd'hui, l'écoulement naturel de l'eau qui arrive des plaines environnantes. Les questions et sujets suivants ont été abordés avec le Conseil Municipal :

- Afin d'améliorer les capacités de stockage d'eaux pluviales venant de la plaine, il y aura lieu de curer le fossé à redents situé le long de l'ancienne route de Dieppe. Il est observé qu'une banquette enherbée entre le fossé et les parcelles cultivées doit être respectée par les exploitants des parcelles afin que la terre ne vienne pas encombrer le fossé.
- Lors d'une visite sur place avec les services de la Direction Départementale et des Territoires, un technicien du Conseil Départemental, en présence de riverains, il a été évoqué l'implantation de fascines en crête de talus, afin de retenir la terre venant de la plaine. Le cabinet ABSCISSE, géomètre à Beauvais, a réalisé la délimitation de la parcelle contiguë au talus pour positionner les fascines sur le terrain communal. Le plan des limites n'a pas encore été remis à ce jour, mais doit l'être incessamment. Monsieur Patrick DELANDE a précisé qu'il ne s'opposera pas à ce que les fascines soient en partie implantées en limite intérieure de sa parcelle en cas de nécessité. Par ailleurs, le géomètre a réalisé un relevé topographique de la rue de la Briqueterie pour permettre le calcul de la pente du futur caniveau permettant d'améliorer l'évacuation des eaux pluviales vers la plaine.
- Un rendez-vous sur place avec Monsieur LABBE sera programmé.
- Il sera étudié la possibilité de réaliser des espaces facilitant le croisement des véhicules, en creusant dans le talus tout en aménageant le soutien du talus (cf aménagement rue Amand)
- La partie droite de la rue sera renforcée avec des cailloux.

M. le Maire précise qu'un courrier sera à nouveau transmis à Mme POHYER pour lui rappeler l'obstruction de l'écoulement des eaux et les conséquences induites.

### **COLIS DE NOËL 2019**

La liste actuelle des personnes de plus de 65 ans induit 130 colis pour personnes seules et 63 colis pour les personnes en couple. La répartition pour la distribution est la suivante :

Lot n° 1 – Rue Réquignard, rue Jean Touchard, place du Franc Marché, hameau de Riffin, rue du Grand Fossé, rue du Petit Pré, rue des Champs :

- Mmes Pascaline HAMONIER et Sophie CHAUMEIL

Lot n° 2 – Rue de Verdun, place du Général de Gaulle, place de la Halle, route de Morvillers :

- Mme Sophie FOUCAULT et Mr François DUMARS

Lot n° 3 – Rue du Maréchal de Boufflers, rue des Sorbiers, placette Normande :

- Mrs Jean-François GOMEZ et Jean-Claude BAGUET

Lot n° 4 – Impasse des Lavandières, route de Dieppe, impasse du petit Pont, rue Simon :

- Mrs Philippe PICQUE et Robert MABILLOTTE

Lot n° 5 – Rue Crignon Fleury, rue des Prairies, rue du Château, rue de la Gare

- Mrs Loïc TAPISSIER et Frédéric LANGLOIS

Lot n° 6 – Rue de Séronville, hameau de Séronville, rue des Lunetiers, rue de la Laiterie,

- Mme Isabelle DESHAYES et Mr Sylvain CUYER

Lot n° 7 – Rue Amand, rue d'Hémécourt, rue de la Briqueterie, résidence des Sorbiers :

- Mmes Annick DUPONT et Isabelle POSTEL

## **CONVENTION EMION**

Le Conseil Municipal a décidé de mettre en place une convention pour l'occupation par l'EMION de la pièce rénovée, située au-dessus du local mis à disposition de l'EMION.

- Cette pièce ne pourra accueillir plus de vingt personnes en même temps.

- La salle sera mise à disposition de l'EMION.

- La commune de Songeons se réserve le droit d'occuper cette salle, pour des besoins ponctuels, en coordination avec l'EMION.

## **LOGEMENTS SONGEONS - LOCATIONS**

Il est rappelé au Conseil Municipal que Monsieur CHEVAL de Fontenay-Torcy doit prendre en location le logement à côté de l'école – rue de la Gare, dès que sa rénovation et son aménagement seront terminés, soit à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2019.

Le studio 3A, place du Général de Gaulle sera loué à Madame Aurore ALLAVOINE à partir du 24 décembre 2019.

M. Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le logement 24, rue des Prairies sera à louer lorsque certains travaux de réparation seront effectués.

## **PARE-BALLON – entre école et logement**

Le Conseil Municipal est informé d'une demande pour la mise en place d'un pare-ballon entre l'école élémentaire et les logements mis en location. Le Conseil Municipal propose de vérifier, dans un premier temps, si cela pose un problème avec les ballons de l'école.

Pour le moment, cet investissement n'est pas envisagé.

## **APPLICATION MOBILE « IntraMuros »**

M. Le Maire fait part au Conseil Municipal de l'application mobile « IntraMuros », présentée à l'assemblée générale des maires de l'Oise par M. François-Xavier de Malet, responsable des collectivités territoriales.

Cette application « test », gratuite pendant 6 mois puis à 25 euros / mois, offre la possibilité de dupliquer automatiquement les événements de la commune sur « IntraMuros ». Cette application téléchargeable sur smartphone sera disponible en site internet en 2020 si la commune accepte de s'inscrire.

Le conseil Municipal accepte l'essai sur 6 mois par 11 voix POUR et 1 voix CONTRE.

## **VEOLIA**

Mr le Maire fait part au Conseil Municipal du courrier de VEOLIA informant des interventions répétées pour les désordres d'écoulement des eaux usées et de la nécessité du changement des canalisations d'assainissement situées place de la Halle (du commerce « Francky » jusqu'à la salle de l'ancienne école).

Véolia propose le renouvellement de ce tronçon de canalisation avec reprise de branchements et présente un devis de 18 646,95 euros HT.

Ces travaux concernent le budget M49.

Le Conseil Municipal donne son accord pour réaliser ces travaux et accepte le devis de VEOLIA.

## **TERRAIN DE FOOTBALL**

Le club de football sollicite l'amélioration de l'éclairage des terrains de football.

Le terrain d'entraînement est mal éclairé sur ses côtés et notamment du côté des peupliers. Le remplacement des ampoules actuelles par des ampoules LED s'élève à 2 914 euros HT, et permettra un meilleur éclairage. De nouveaux poteaux avec éclairage, côté peupliers, seront à étudier. L'éclairage du petit terrain d'entraînement pourra être envisagé avec des ampoules LED.

Le club a sollicité également la commune pour la réfection des peintures des murs des vestiaires ainsi que du sol. Les peintures pourraient être réalisées par les employés communaux. La question du temps et du coût va être étudiée.

## **REUNION CLS (Contrat Local Santé) du 5/11/2019**

Mr le Maire présente un compte-rendu de la réunion relative au CLS (Contrat Local Santé) qui s'est déroulée le 5 novembre dernier à Feuquières.

Un film sur l'intérêt pour les professions médicales de s'installer dans l'Oise, a été réalisé par le Conseil Départemental de l'Oise, et a été présenté.

Une cellule Oise Conseil a été mise en place pour accompagner les professionnels de santé pour s'installer et s'insérer (école, travail pour le conjoint, etc...). Il est prévu :

- 20.000 euros d'aide à l'installation d'un médecin
- 40.000 euros d'aide à l'installation d'un chirurgien-dentiste
- 35% pour une maison de santé si 1<sup>ère</sup> installation
- 20% pour un cabinet dentaire si 1<sup>ère</sup> installation

**Il faudrait préciser ce dont il s'agit.**

Avec obligation d'exercer pendant 5 ans et 28 heures par semaine.

## **CONFERENCE DES MAIRES POUR LE PLUIH**

Il a été rappelé que les objectifs doivent tenir compte des conclusions approuvées dans le cadre du SCOT.

D'ici 2030, les prévisions seraient fixées à 94 ha de foncier réservés à l'habitation soit + 5 500 habitants et + 3 180 logements. L'objectif est de travailler sur les friches existantes. Il est rappelé le découpage de la CCPV en « quartiers » dont celui de Songeons qui aurait plus une vocation touristique.

## **TRAVAUX RUE CRIGNON FLEURY**

Les abords de la pharmacie doivent faire l'objet d'un aménagement. Le conseil municipal donne pouvoir à Mr le Maire pour signer une convention de voirie avec le Département de l'Oise, signer les marchés et engager les travaux.

## **RUE MARECHAL DE BOUFLERS**

La délibération pour réaliser l'aménagement au niveau de la maison sise 53 rue du Maréchal de Boufflers est modifiée avec un nouveau libellé sur la motivation de cet aménagement, précisant la création de trottoirs destinés à sécuriser le cheminement piétonnier. Après que la convention de voirie avec le Département de l'Oise sera signée, l'aménagement pourra être réalisé. Le Conseil Municipal donne pouvoir à Mr le Maire pour signer les marchés et engager les travaux.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- L'Assemblée Générale de l'Association « Rêves de Gosses » se tiendra le 22 novembre 2019.
- TRINOVAL organise une conférence des maires le 28/11/2019. Mr Robert MABILLOTTE y participera.
- M. Robert MABILLOTTE :
  - Une nouvelle intervention de VEOLIA avec des caméras est nécessaire sur certains tronçons du réseau d'assainissement d'eaux usées. Certaines canalisations sont bouchées par de la graisse notamment au niveau de la MFR, rue des Sorbiers. Cela empêche le bon écoulement et provoque un engorgement du réseau. Il est rappelé la nécessité de faire avancer l'étude sur le réseau assainissement.
  - Travaux au hameau de Séronville : dans le cadre de ces travaux, il faudra anticiper le passage de gaines pour la fibre avec des boîtes de tirage ainsi que les branchements d'eau.
  - L'installation de la nouvelle bâche pour le stockage des boues sera réalisée le vendredi de la semaine 47.
  - Le chemin entre la place du Franc Marché et la rue de la Laiterie doit faire l'objet d'une réfection.
  - La haie de la route de Dieppe doit être nettoyée.
- M. Jean-Claude BAGUET demande où en est l'avancement de la réfection du chemin communal de Morvillers à Limermont. Le devis des travaux a été sollicité.
- Mme Pascaline HAMONIER :
  - Demande une signalisation route de Morvillers face au Centre de Secours pour signaler les flaques d'eau importantes. Il y aura lieu d'étudier la possibilité de mise en place d'une « buveuse ».
  - Signale la confection d'un menu végétarien à la cantine 1 fois par semaine.
- M. Sylvain CUYER :
  - Demande où en est la place de jour pour M. DEGRAEVE et M. LAMBERT. Monsieur LE SCORNET, terrassier, est venu sur place. Les travaux seront réalisés prochainement. Un employé communal sera mis à sa disposition. Le béton fibré sera coulé.
- Mme Sophie FOUCAULT :
  - Information sur le spectacle de Noël pour les plus de 4 ans et invitation des tous petits à venir à partir de 16h.

Séance levée à 22h19

Prochaine séance le mardi 10 décembre 2019.